

CENTENAIRE DE 1914-1918

# « Les arbitrages du Président avant l'été »

Venu hier dans la Somme, le ministre des Anciens Combattants Kader Arif s'est voulu rassurant quant au calendrier et aux moyens entourant l'événement, enjeu majeur pour la région.

**N**ous ne sommes pas en retard. Les arbitrages seront faits avant l'été par le Président et le Premier ministre ». En marge des cérémonies de l'ANZAC Day à Villers-Bretonneux (Somme) auxquelles il assistait hier, Kader Arif, le ministre des Anciens combattants, s'est voulu rassurant quant au centenaire de la Première Guerre mondiale (2014-2018), dont le temps s'accélère.

Sur le programme officiel, lancé a priori pour l'automne, le ministre ne dit toujours rien. Pas même sur la date de l'entrée dans ce cycle mémoriel. « Je souhaiterais que la France se déplace dans les autres pays et que les Allemands soient associés », lâche juste Kader Arif, qui multiplie les déplacements à l'étranger et en France. Ainsi, après l'Aisne mi-avril et la Somme hier, il ira bientôt dans l'Oise.



Après l'Anzac Day à Villers-Bretonneux, le ministre délégué aux Anciens Combattants s'est rendu à la nécropole de Rancourt.

## Les plages du débarquement aussi en lice pour l'Unesco

L'enjeu est immense pour la Picardie. Quand 50 000 personnes parcourent les sites de l'Aisne chaque année, elles sont 150 000 sur le circuit du souvenir dans la Somme. De quoi augurer un fort potentiel de Britanniques en 2016 ou

d'Australiens en 2018.

D'intérêt international, le centenaire se doublera l'an prochain du souvenir des 70 ans de la libération de la France (1944), le tout cha peau t é par un pilotage interministériel unique, d'ailleurs mal ressenti ça et là, au nom d'un risque de confusion. « Je comprends les inquiétudes. Mais, il ne s'agit pas d'un choix idéologique. Je crois que les choses sont apaisées », modère le

ministre, pourtant confronté à un double souvenir épineux à soutenir : à l'instar des sites de la Grande Guerre (13 départements), les plages du débarquement en Normandie sont elles aussi en lice pour un classement Unesco...

Côté budget, là encore, on relativise les craintes devant le foisonnement des projets, parfois concurrents. Outre un plan pluriannuel de restauration des tombes et

ossuaires (35 millions d'euros), « l'État mettra 30 millions d'euros pour le centenaire et les collectivités territoriales 120 à 130 millions d'euros, soit 150 millions au total », additionne Serge Barcellini, conseiller du ministre. Un effort pas moindre à celui prévu par les autres grandes nations du conflit. Ce à quoi il faudra ajouter 6 millions d'euros pour les cérémonies de la Deuxième guerre en 2014.

**150 millions d'euros**  
c'est la somme mobilisée par l'État et les collectivités territoriales pour le centenaire

Localement, des projets commencent à être labellisés par les comités de pilotage départementaux. Dans la Somme, qui table sur un programme en juin ou juillet, un meeting aérien à Amiens et un son et lumières à Pozières ont été retenus par exemple, comme la distribution en septembre de livrets historiques aux collégiens de 3<sup>e</sup>. Dans l'Aisne, on pourrait compter sur une grande cérémonie au Chemin des Dames en septembre 2014. Tandis que dans l'Oise, l'extension des bâtiments du Mémorial de l'armistice à Rethondes complétera une multitude d'initiatives pédagogiques, expos, spectacles, circuits, etc.

Désormais en ordre de bataille sur le centenaire, les acteurs locaux n'attendent plus que les choix des pouvoirs publics pour monter au front.